

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1001

présenté par

M. Descoeur, M. Jean-Claude Bouchet, M. Reiss, M. Furst, M. Abad, M. Brun et Mme Dalloz

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 62, insérer l'article suivant:

Mission « Relations avec les collectivités territoriales »

Retiré avant publication.